

INFORMATION IMPORTANTE

C/ Situation actuelle : PRM12®RP

Madame, Monsieur,

Nous vous avons alertés dans un précédent courrier d'un risque de révision des TMRs de l'éthéphon en 2008, nous amenant à suspendre immédiatement la commercialisation du PRM12®RP.

Suite au Comité Permanent de la Chaîne Alimentaire et de la Santé Animale (CPCASA) des 3-4 mars 2008, la DGAL nous a informé qu'il n'y aura finalement pas de modification de ces TMR en 2008. Leur révision, si elle devait être maintenue, interviendrait au plus tôt en janvier 2009.

De ce fait, étant donné l'urgence de la situation (éclaircissage pré-foral sur pommiers), nous avons libéré les ventes de PRM12®RP dès réception de cette information

Cependant le risque de modification des TMRs étant toujours réel pour les denrées commercialisées après janvier 2009, nous vous demandons d'appliquer les mesures suivantes pour cette campagne :

13 mars 2008

Bayer CropScience France
16, rue Jean-Marie Leclair
CP 310
F-69337 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0) 4 72 85 45 45
Fax +33 (0) 4 72 85 41 00
www.bayercropscience.fr

Société par Actions Simplifiée
de 85 809 135 euros.
RCS Lyon 399 137 744.



Seuls les usages « éclaircissage pré-floral » (« action sur le niveau de nouaison ») sur pommes et « action sur les processus de chute des fruits » pour les cerises d'industries destinées à la confiserie et commercialisées en saumure seront praticables.

L'usage « régulateur de maturité » sur tomates n'est praticable que pour les tomates destinées à la vente et consommation en frais uniquement (i.e. avant janvier 2009).



L'usage « régulateur de maturité » pour des tomates destinées à la transformation ou à des consommations sous quelque forme que ce soit après janvier 2009 doit être proscrit.

Pour les mêmes raisons, l'usage « amélioration de la coloration, régulation de la maturation des fruits » sur pommes doit être proscrit : le respect de la future TMR ne pouvant être garanti pour des pommes commercialisées après janvier 2009.

Le groupe de travail constitué de représentants des différentes filières, de la SNPV, la DGAL et nous-même va de nouveau se réunir afin d'envisager la suite des actions à engager pour les usages à partir de 2009.

Nos équipes demeurent mobilisées et restent à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Sophie BOUTIN
Chef Marché Arboriculture

Jean Paul GOURINCHAS
Chef des Ventes Vigne - Arboriculture